

Dates limites de l'assurance agricole pour le maïs sucré - 2021

Le 1^{er} mai 2021	Demande d'adhésion
Le 15 juin 2021	Date limite d'ensemencement (tous les secteurs de la province à l'extérieur de la zone 1)
Le 25 juin 2021	Date limite d'ensemencement (pour la zone 1)
Le 30 juin 2021	Rapport de la superficie assurée Tranche initiale de prime
Le 15 août 2021	Reliquat de la prime
Le 30 septembre 2021	Date limite de récolte (tous les secteurs de la province à l'extérieur de la zone 1)
Le 10 octobre 2021	Date limite de récolte (pour la zone 1)
Le 31 octobre 2021	Rapport de production
Le 15 novembre 2021	Avis de sinistre